

Master 2 Ergonomie Cognitive & Conseil Psychologique : Exigences formatives relatives au stage professionnel

Objectif

Le stage vise à développer la professionnalisation dans le champ de l'intervention ergonomique et en réponse aux problèmes posés par un terrain (une entreprise, une institution du travail, une institution culturelle...). Le format est celui d'un ergonome consultant (interne ou externe) capable de conduire une intervention comprenant les dimensions principales de la pratique ergonomique : réception de la demande, analyse sociale et causale et reformulation de la demande, proposition d'intervention, administration de la preuve et restitution des résultats, construction de solutions et participation à la transformation, la conception et à la conduite de projets.

Durée

Minimum 16 semaines.

Démarche

La démarche de l'ergonomie est constituée par l'analyse du travail et plus largement de l'activité humaine en situation dans le but de contribuer à la transformation et à la conception de situations adaptées aux hommes et aux femmes c'est-à-dire permettant le développement de leur santé et de leur professionnalité et l'atteinte des objectifs de production. La pratique de l'ergonomie est ainsi constituée en référence à un double objectif de compréhension et de contribution à la transformation et à la conception.

Les principales étapes de la démarche sont :

- Les observations ouvertes : elles sont menées dans des situations existantes (ou sur des situations de référence s'il s'agit de projet de conception). Des entretiens sont réalisés avec les acteurs en garantissant l'anonymat des données recueillies. L'ensemble des éléments recueillis permet d'élaborer un premier diagnostic systémique qui fournit une représentation globale des relations entre les déterminants actifs dans les situations d'activité, leur prise en compte dans l'activité par les personnes, et les effets qui en résultent, ou qui sont susceptibles d'en résulter pour les personnes et pour l'entreprise.
- Sur cette base, un pré-diagnostic est réalisé et un ensemble d'hypothèses opérationnelles sont formulées, elles donnent lieu à une mise à l'épreuve : observations systématiques, expérimentations ergonomiques, simulations, mesures, etc.
- Les résultats obtenus permettent d'élaborer un diagnostic ergonomique validé avec les acteurs concernés ainsi que la production de recommandations. Celles ci pourront prendre la forme de pistes pour la transformation ou bien s'inscrire dans une participation active au processus de conception.
- Un groupe de travail composé des professionnels de l'entreprise peut être constitué pour suivre, valider et développer le travail réalisé au travers des réunions périodiques. La composition du groupe, ainsi que la périodicité des réunions doivent être fixées dans le contrat. L'ensemble de cette démarche prend appui sur la littérature scientifique et professionnelle en ergonomie et psychologie ergonomique notamment. Un bilan synthétique en ce qui concerne la

thématique d'intervention est effectué par l'étudiant, il pourra constituer une ressource tout au long du stage.

L'ensemble des travaux réalisés durant le stage donne lieu à un rapport qui est restitué et présenté aux acteurs dans l'entreprise. Il fait l'objet d'une soutenance à l'université.

Déroulement du stage

- Le stage peut être réalisé en binôme.
- Une demande de l'entreprise/institution où se déroule le stage doit être exprimée. La demande peut être explicitée par l'entreprise spontanément ou elle peut résulter des démarches de l'étudiant. Elle peut relever des différents champs de l'ergonomie : expertise, intervention, conception et conduite de projet. Elle peut concerner les domaines tels que l'organisation et les conditions de travail, la prévention et la santé, la formation, le handicap, la conception d'outils d'information et de communication.
- Une analyse de la demande est réalisée par l'étudiant. Des explorations ouvertes sont conduites dans l'entreprise au travers d'observations ouvertes et d'entretiens menés auprès des acteurs, de recueil de documentations). Un premier panorama des enjeux sociaux, industriels, organisationnels, technologiques est dressé.
- A partir de cette analyse, une proposition de mission est élaborée et négociée avec l'entreprise.
- L'acceptation de la proposition de mission donne lieu à un contrat d'intervention avec l'entreprise. Ce contrat permet de pérenniser dans le temps les modalités et les objectifs de la mission.
- La mission se déroule en mettant en œuvre la démarche ergonomique : recueil de données, suivi des variables en fonction de la situation et du problème posé, mise en évidence des conséquences en lien avec ces variables, recommandations et propositions d'action co-construites avec l'entreprise.

Précisions relatives à la nature et l'ampleur des apports du stage

- Le stage professionnel de Master vise l'acquisition d'une compétence dans le champ de l'intervention ergonomique. Les problèmes qui sont traités sont d'ampleur raisonnable et font l'objet d'une réduction du champ d'étude couvert.
- Les problèmes ne seront pas traités à la même vitesse qu'un professionnel. C'est la condition de la formation des compétences des étudiants, mais aussi celle de l'efficacité du travail réalisé pour l'entreprise qui accueille l'étudiant en stage.
- La réalisation du stage fait l'objet d'un encadrement collectif dans le Master qui comprend un consultant en ergonomie (Stella Duvenci-Langa) et deux enseignants chercheurs en ergonomie et psychologie (Viviane Folcher et Anne Bationo Tillon). Les stagiaires peuvent également bénéficier de l'aide et des conseils des ergonomes de l'institution où se déroule le stage, ou de l'équipe de recherche en psychologie et ergonomie de l'université de Paris 8 à laquelle le Master est adossé (Equipe C3U – Laboratoire Paragraphe EA n°349).